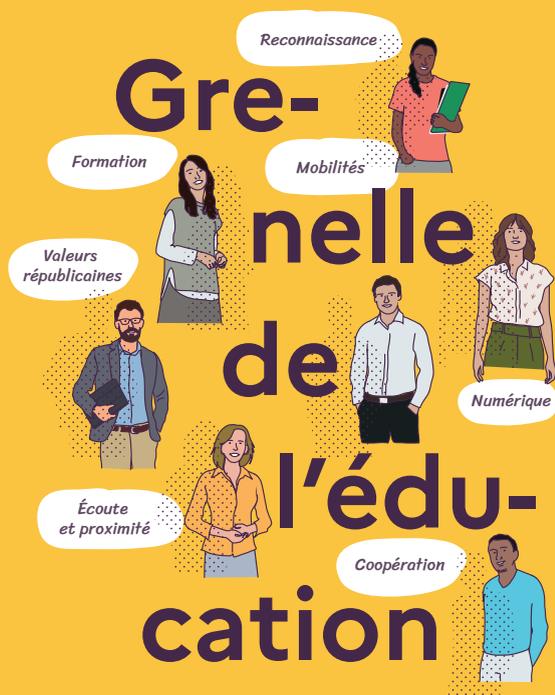




MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Synthèse finale de la consultation numérique

26 novembre 2020 - 20 janvier 2021



# Sommaire

<b>Une architecture qui donne de la cohérence à tous les contenus</b>	<b>3</b>
<b>Chiffres globaux de la fréquentation de la plateforme</b>	<b>4</b>
<b>Analyse de la répartition géographique</b>	<b>5</b>
<b>Répartition des différentes modalités de participation</b>	<b>7</b>
<b>Répartition des contributions par thématiques</b>	<b>7</b>
<b>Analyse linguistique</b>	<b>9</b>
Nuage de mots de l'ensemble des contributions	9
Analyse de l'usage des modaux dans les contributions	10
Analyse de similitudes (mots uniques)	11
Analyse de deux segments répétés et de leur cooccurrents	13
<b>Analyse générale des contributions</b>	<b>14</b>
<b>Analyse des tendances de contribution</b>	<b>16</b>
Revalorisation	16
Formation	19
Mobilités	20
Encadrement	21
Ecoute et proximité	22
Gouvernances des écoles et des établissements	23
Collectifs pédagogiques	23
Numérique	24
Protection et valeurs de la République	25
Déconcentration et autonomie	26

# Introduction

## Une architecture qui donne de la cohérence à tous les contenus

Le Grenelle de l'Éducation vise à engager *“en 2021 une évolution profonde du système éducatif et des métiers des personnels de l'Éducation nationale autour de quatre leviers prioritaires : **reconnaissance, coopération, ouverture et protection et valeurs de la République**”*.

Dans ce cadre, la consultation numérique du Grenelle de l'Éducation a débuté le 23 novembre 2020 et s'est achevée le 20 janvier 2021. Organisée par le Ministère de l'Éducation nationale, accompagné par *Open Source Politics* grâce au logiciel *Decidim*, elle avait pour objectif de recueillir les contributions de l'ensemble des acteurs éducatifs, des parents d'élèves aux enseignants, en passant par l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

**La consultation vise à enrichir les discussions, les réflexions et les décisions du Grenelle de l'Éducation grâce aux contributions des participants.**

### L'architecture de la plateforme

**L'architecture de la plateforme retenue poursuit l'objectif de la simplicité de contribution.** La plateforme compte trois pages principales : la [page d'accueil](#), la [page de présentation](#) et la [page contribution](#), où l'ensemble des contributions est immédiatement accessible, globalement ou par thématique. Après avoir contribué, l'utilisateur peut renseigner la thématique de sa contribution, ainsi que son collègue d'appartenance (professeurs, parents, professionnels de l'éducation, etc). Les commentaires n'ont pas été activés dans le cadre de cette consultation, ce qui structure de fait des contributions séparées les unes des autres.

Dans la continuité de cet esprit de simplicité, le parcours utilisateur a été configuré de manière à permettre à un utilisateur de contribuer en moins de 5 clics. La page d'accueil ainsi que la page de présentation comportent des boutons *“je contribue”* pour immédiatement pouvoir contribuer. La page de présentation liste les différentes thématiques en les précisant *via* une ou plusieurs questions. La page contribution permet quant à elle de contribuer simplement et rapidement.

# Analyse statistique de la fréquentation

## Chiffres globaux de la fréquentation de la plateforme

Statistiques de fréquentation de la plateforme entre le 23 novembre et le 13 janvier, fournies par le service Matomo.

→ **11 075** visites au total (213 visites/jour en moyenne)

→ **3 minutes et 21 secondes** de temps de visite moyen sur la plateforme

→ plus de **51 000** pages vues

→ **39%** de taux de rebond en moyenne

### Graphique des dernières visites

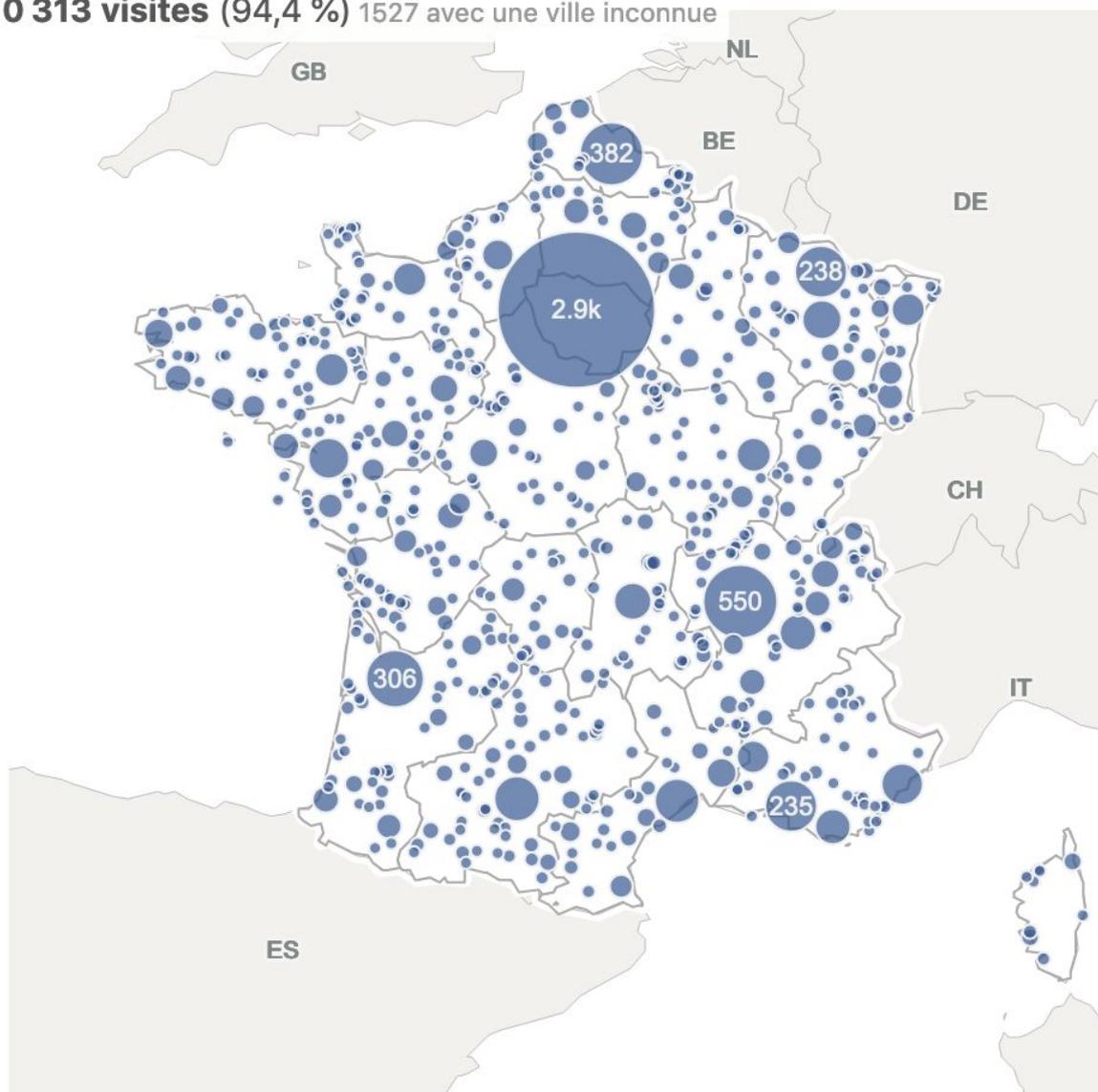


Nous observons lors de la synthèse intermédiaire que la consultation connaissait un démarrage satisfaisant, puisque **la fréquentation de la plateforme s'est progressivement stabilisée autour de 320 visites par jour en moyenne la deuxième semaine**. L'effet lancement avait alors joué à plein pour attirer un maximum de visiteurs. Cet effet s'est atténué progressivement au cours des semaines suivantes, suivant la réduction des efforts de communication. Dès la relance début janvier par mail et sur les réseaux sociaux, un rebond a pu être observé, qui s'est directement traduit par une hausse conséquente des contributions sur la plateforme.

Il est à noter que **le taux de rebond général de la plateforme est très faible, à 39 %**. Cela signifie que les visiteurs n'ont pas réduit leur visite sur le site à une seule page ; ils ont pris le temps de parcourir les différents endroits de la plateforme. C'est une très bonne nouvelle : malgré la simplicité du processus de contribution et sa réduction à trois pages distinctes, les participants ont tout de même cherché à se renseigner sur cette consultation, au-delà de la seule page de contribution.

## Analyse de la répartition géographique

10 313 visites (94,4 %) 1527 avec une ville inconnue



La fréquentation de la plateforme provient de l'ensemble du territoire métropolitain et des territoires d'outre-mer (voir le tableau ci-dessous). Même si la région parisienne est très représentée, la plateforme a suscité l'intérêt partout en France.

*NB : bien que l'outil utilisé recense encore 22 régions, les unités comptabilisées sur la carte sont les bassins urbains.*

	Part dans la consult.	Part dans la population totale		Part dans la consult.	Part dans la population totale		Part dans la consult.	Part dans la population totale
- Ile-de-France	24,3 %	18,3 %	- Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5,2 %	7,5 %	- Centre-Val de Loire	2,2 %	3,8 %
- Auvergne-Rhône-Alpes	10,4 %	12%	- Pays de la Loire	3,6 %	5,7 %	- Martinique	0,8 %	0,5 %
- Grand Est	7,4 %	8,2 %	- Bourgogne-Franche-Comté	2,9 %	4,2 %	- La Réunion	0,5 %	1,3 %
- Nouvelle-Aquitaine	7 %	8,9 %	- Normandie	2,5 %	4,9 %	- Guadeloupe	0,3 %	0,6 %
- Occitanie	6,3 %	8,8 %	- Bretagne	2,9 %	5 %	- Corse	0,3 %	0,5 %
- Hauts-de-France	6,2 %	8,9 %				- Guyane	0,2 %	0,4 %
						- Mayotte	0,1 %	0,4 %

Pour rappel, nous reproduisons ci-dessous le tableau de répartition géographique des visites sur la plateforme au 4/12/2020 (ratio par région).

	Part dans la consult.	Part dans la population totale		Part dans la consult.	Part dans la population totale		Part dans la consult.	Part dans la population totale
- Ile-de-France	25,2 %	18,3 %	- Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5,1 %	7,5 %	- Normandie	2,6 %	4,9 %
- Auvergne-Rhône-Alpes	9,3 %	12%	- Pays de la Loire	3,8 %	5,7 %	- La Réunion	0,3 %	1,3 %
- Grand Est	8,3 %	8,2 %	- Bourgogne-Franche-Comté	3 %	4,2 %	- Guadeloupe	0,3 %	0,6 %
- Nouvelle-Aquitaine	6,7%	8,9 %	- Centre-Val de Loire	2,6 %	3,8 %	- Martinique	0,3 %	0,5 %
- Occitanie	6,1%	8,8 %	- Bretagne	2,9 %	5 %	- Guyane	0,1 %	0,4 %
- Hauts-de-France	5,9 %	8,9 %				- Corse	0,2 %	0,5 %
						- Mayotte	0 %	0,4 %

La répartition géographique par région, détaillée dans les tableaux ci-dessus, permet de constater d'éventuelles sur-représentations territoriales. Un léger rééquilibrage peut être noté entre les deux périodes, puisque nous observons moins de contributions provenant d'Ile-de-France. La surreprésentation de l'Ile-de-France reste toutefois ici très nette, et donne à la région un poids central dans le total des contributeurs. Cette situation est identique à de nombreuses autres consultations d'ampleur nationale.

# Analyse de la participation sur la plateforme

## Répartition des différentes modalités de participation

Global	Total au 4/12	Total au 13/01
Inscrits (ont créé un compte)	722	1384
Contributions totales, dont :	523	1159
Contributions visibles	514	1139
Contributions modérées	9	20

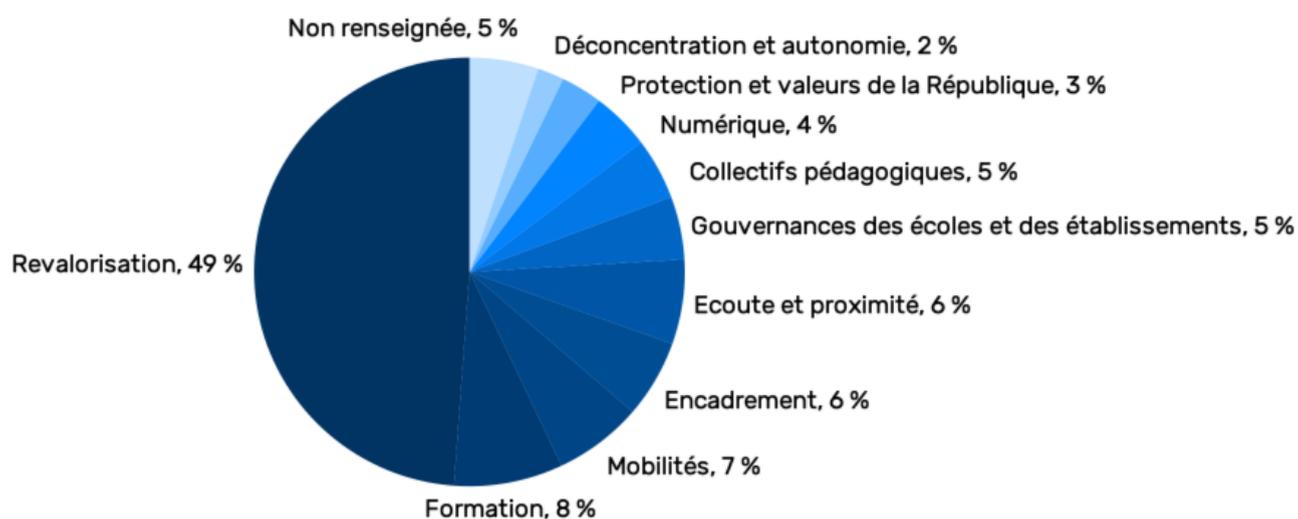
Comme nous le relevions déjà lors de la synthèse intermédiaire, le nombre de propositions est inférieur au nombre d'utilisateurs. Ce chiffre est normal : beaucoup d'utilisateurs se contentent de lire les propositions d'autres utilisateurs et peuvent constater que leur avis ou leur proposition a déjà été formulée. **Seules 1,7% des propositions ont été modérées (20 publications modérées : 6 car "contraires aux principes de la charte", 5 pour "publicité", 6 pour "copier-coller", une pour "communication de données personnelles", une pour "demande au maître d'ouvrage" et une pour "information fausse").**

## Répartition des contributions par thématiques

Thématiques	Contributions au 4/12	Pourcentage au 4/12	Contributions au 13/01	Pourcentage au 13/01
Revalorisation	325	60 %	566	49 %
Formation	42	8 %	95	8 %
Mobilités	29	5 %	77	7 %
Encadrement	28	5 %	68	6 %
Ecoute et proximité	26	4 %	74	6 %
Gouvernances des écoles et des établissements	23	4 %	55	5 %
Collectifs pédagogiques	23	4 %	54	5 %
Numérique	22	4 %	51	4 %
Protection et valeurs de la République	18	3 %	36	3 %
Déconcentration et autonomie	5	1 %	23	2 %

**La thématique “Revalorisation”, avec 49 % des propositions, surpasse largement toutes les autres thématiques ; nous l’avons d’ailleurs déjà noté dans la synthèse intermédiaire.** La thématique “Formation” arrive en seconde position et représente 8 % des propositions (cette proportion n’a pas bougé depuis le 4 décembre). Ce qui a changé, c’est le léger rééquilibrage de la plupart des autres thématiques (excepté Numérique et Protection et valeurs de la République), qui ont augmenté en proportion au détriment de la catégorie “Revalorisation”. Les 5 % restants du total des propositions n’ont pas été catégorisées par leurs auteurs.

### Répartition des contributions dans les thématiques





## Analyse de l'usage des modaux dans les contributions

En consolidant les exports de toutes les contributions de la plateforme, notre équipe d'analyse a constitué un corpus qui a été soumis au logiciel de textométrie iTrameur<sup>1</sup>. Cet outil nous a permis de dégager les spécificités des contributions, indispensables pour l'élaboration d'une analyse linguistique qualitative du corpus. Celle-ci doit **faciliter la compréhension de la structure argumentative du corpus**, et nous donner des indications sur la manière dont les contributions tissent ensemble une toile argumentative large.

Nous avons rassemblé les corpus des différentes catégories et avons donc choisi de ne pas analyser séparément le vocabulaire employé dans chaque priorité. En effet, le **faible nombre de contributions de certaines catégories** ne nous permet pas de disposer d'un échantillonnage statistiquement représentatif et pertinent pour l'étude. Néanmoins, et ce même sans comparer les priorités, nous pouvons constater principalement une particularité de ce corpus. Les spécificités linguistiques mises en évidence par le logiciel iTrameur nous paraissent ainsi confirmer les premières observations que nous faisons en décembre dernier. Nous notons alors que **la structure des contributions montrait l'emploi d'une rhétorique de l'évidence combinée à une rhétorique délibérative**.

Les observations linguistiques effectuées montrent en effet **la prédominance d'un discours assertif mais également de formes de discours délibératif**. Ce dernier obéit à un mouvement qui part d'une situation de doute pour tenter d'arriver à une certitude. Les arguments avancés par chacun des contributeurs sont développés par ordre d'importance et chacun appelle immédiatement à son contraire.

La délibération progresse ainsi par un ensemble successif de réfutations, généralement marquées par les conjonctions de coordination *mais*, *car* et *donc*. Elles sont toutes les trois **très présentes dans le corpus** qui nous intéresse (respectivement 667, 242 et 238 occurrences), et la plupart des mots au sens argumentatif proche sont eux aussi assez présents : *malgré* (34), *pourtant* (115) ou *cependant* (30). Des adverbes au sens fort comme *jamais* (86) ou *toujours* (127) sont également beaucoup écrits. Les contributeurs **interpellent directement l'institution** (321 occurrences de *vous*), rangeant ainsi le Grenelle dans la même catégorie que des consultations comme celle organisée autour de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Les modaux sont également très présents et sont **la marque d'un discours assertif** utilisé par des contributeurs sûrs de leur fait. Remarquons la forte occurrence de *doit/doivent* (384 occurrences), *faut* (346), *peut/peuvent* (376), *devra/devrait/devraient* (161)... La grande prédominance du registre de l'obligation (les nombreuses déclinaisons du verbe devoir en attestent) montre de plus que les contributeurs sont sûrs d'eux et n'hésitent pas à exiger plutôt que de chercher un

---

<sup>1</sup> Logiciel libre sous licence AGPLv3, accessible à cette adresse : <http://www.tal.univ-paris3.fr/trameur/>

compromis. La faible présence de liens externes (21) menant à d'autres sites qui viendraient corroborer un argument développé sur la plateforme illustre parfaitement le fait que ces contributeurs ne ressentent pas le besoin de faire appel à un soutien externe. Cela ne les empêche pas - c'est une preuve supplémentaire de leur expertise réelle ou supposée - de mobiliser leurs propres *exemples* (156 occurrences).

**Nous avons rarement eu l'occasion d'observer une consultation de ce type. La combinaison d'un discours assertif et d'un discours délibératif montre que le Grenelle a donc attiré des contributeurs sûrs de leur fait mais demeurant tout à fait capables et disposés à développer (parfois longuement) leurs arguments.**

### Analyse de similitudes (mots uniques)

Trois éléments peuvent être distingués sur ces schémas : les mots, les traits et les cercles. Plus la taille des mots est importante, plus ils sont fréquents dans l'ensemble du texte ; plus les traits sont épais, plus les mots sont co-occurents. Les cercles représentent eux des mots plus fortement connectés entre eux qu'avec les autres mots du graphique.

⚙ **Pour aller plus loin :** une co-occurrence se définit par la présence simultanée de deux mots dans un même morceau de texte. De nombreuses méthodes existent pour calculer la relation entre ces deux mots ; nous choisissons simplement de nous baser sur leur effectif, c'est-à-dire le nombre de fois où les mots apparaissent côte-à-côte. Nous utilisons ensuite l'algorithme de *fruchterman reingold* pour optimiser l'affichage du graphique. Il nous permet de visualiser les mots les plus "centraux", qui sont détectés à partir du calcul de leur "centralité d'intermédiarité". C'est-à-dire que ces mots servent d'intermédiaires pour relier un grand nombre d'autres mots entre eux.



## Analyse de deux segments répétés et de leur cooccurrents

Les arbres représentant les analyses de similitudes sont constitués de mots uniques. Pour terminer cette analyse linguistique, il nous a semblé pertinent de réussir à illustrer également la manière dont certaines expressions sont employées. Nous avons donc isolé deux "segments répétés", c'est-à-dire des suites de deux ou trois mots employés à de multiples reprises par les utilisateurs. Cela nous a permis de voir comment certaines tournures de phrase spécifiques peuvent être représentatives d'attitudes adoptées par les contributeurs vis-à-vis de l'institution.

Les enseignants...

- ont vu leur pouvoir d'achat baisser considérablement [...]
- ne sont jamais passés au 35 heures.
- souffrent d'un déclassement social et salarial dramatique.
- méconnaissent l'environnement administratif et les règles de gestion [...]
- viennent nombreux, le soir, aux conférences des orthophonistes, psychomotriciens, psychologues [...]
- comptent parmi les éléments moteurs du changement.

Les élèves...

- apprennent à mener des projets, prendre le téléphone, se réunir, demander des devis, prévoir, rendre des comptes, prendre la parole en public... Autant de compétences qui leur seront utiles pour leur vie professionnelle et citoyenne.
- et leurs professeurs sont devenus des variables d'ajustement d'une politique gestionnaire où on laisse croire aux gens que l'on peut faire la même chose dans une classe à 20, 25 que dans une classe à 30, 35 élèves.
- doivent se construire comme futurs citoyens. Ils vont se forger un parcours citoyen tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen devrait être un document écrit qui les suive durant leur scolarité, une façon de formaliser les choses et prendre conscience de leur parcours [...]
- aujourd'hui nous empêchent de faire le cours tel que nous l'avions prévu : il faut être souple, très souple.
- ne comprennent pas que l'on ne s'occupe pas d'eux dans un délai convenable. Le langage en maternelle : oui mais ce n'est pas possible à 25 par classe !

## Analyse des propositions

L'analyse qualitative des contributions déposées a été faite en deux temps. Nous avons livré début décembre une analyse partielle. Celle-ci ne permettait pas la vue d'ensemble dont nous disposons maintenant. Nous avons d'ailleurs observé un très fort déséquilibre en faveur de la catégorie "Revalorisation", déséquilibre qui s'est relativement résorbé au fil des semaines. Nous traitons donc ici les contributions déposées entre le 26 novembre 2020 et le 13 janvier 2021.

Nous avons fait évoluer notre méthodologie. De manière similaire à la synthèse intermédiaire, nous distinguons plusieurs parties complémentaires lors de cette analyse qualitative des contributions :

- une **analyse générale des contributions**, qui rend notamment compte de la répartition générale des contributions dans les différentes catégories et propose des clés de compréhension de la dynamique de contribution ;
- une **analyse, par catégorie, des grandes tendances de contributions**, qui a pour objectif de rendre un tableau fidèle des différents sujets abordés ;

### Analyse générale des contributions

Plusieurs axes d'analyse sont à développer si l'on souhaite disposer d'une compréhension exhaustive du corpus de contributions obtenu à la suite de cette consultation. Les hypothèses que nous avons articulées lors de la synthèse intermédiaire se sont vues confirmées par la suite du Grenelle de l'éducation. Nous reconduisons donc la plus grande partie de notre analyse de début décembre, en la précisant et en l'étoffant.

Concentrons-nous d'abord sur la **structure des contributions** afin de comprendre comment les participants s'adressent au ministère, dans l'objectif de construire un profil-type du participant au Grenelle de l'éducation.

Contrairement à des plateformes que nous avons déployées précédemment comme celle des Etats généraux du numérique et celle de la Convention citoyenne pour le climat, **la structure des contributions est particulièrement différente**. Dans le corpus des contributions du Grenelle de l'éducation, très peu de liens vers des sites internet ou rapports hébergés en ligne sont ajoutés aux contributions (seulement 23 liens externes). Ce point est notable, car il est très courant, dans tous les types de consultation, que les participants mobilisent des ressources extérieures pour appuyer leurs propos. Leur très faible présence dans ce corpus, comparée à une forte proportion dans les deux autres corpus, illustre une analyse tranchée de la consultation : les participants contribuent en situant leur argumentation dans le domaine rhétorique de l'évidence.

Les individus qui s'expriment sur la plateforme ne ressentiraient donc que très peu le besoin de s'appuyer sur des données extérieures pour prouver leurs arguments. Il semble que pour eux, **leur expérience parle d'elle-même** et il n'y a pas besoin de prouver quoi que ce soit en appelant à une expertise particulière qui viendrait soutenir leur contribution.

C'est à notre avis pertinent de soulever ce point, puisqu'il nous permet de **saisir la posture que les participants adoptent lorsqu'ils formulent des contributions**. Il est d'ailleurs confirmé par le fait que les participants utilisent eux-mêmes de nombreuses statistiques (nous relevons par exemple 128 mentions d'un pourcentage), ce qui voudrait dire qu'ils estiment disposer de suffisamment d'expertise pour ne pas mobiliser de sources extérieures.

Arrêtons-nous ensuite, après avoir explicité la structure des contributions, sur **la répartition générale de celles-ci dans les différentes catégories**. Comme dit précédemment, cette répartition est extrêmement inégale. C'est à peu près la moitié (49 %) du total des contributions qui sont incluses par les participants dans la catégorie *Revalorisation*. Il est d'ailleurs très intéressant de noter que cette proportion atteignait 62 % lors de la première semaine de consultation. Un rééquilibrage s'est donc opéré au fur et à mesure des semaines ; il reste néanmoins qu'une part écrasante des contributions se retrouve dans la thématique de la *Revalorisation*.

En lien avec l'actualité médiatique du secteur de l'Éducation nationale ces dernières semaines, ce chiffre n'est pas à prendre à la légère. C'est en effet le sujet qui mobilise largement, et ce malgré une fonctionnalité de la plateforme qui agit structurellement pour limiter le nombre de contributions similaires : le comparateur de propositions, passage obligé avant la publication. **Si les contributeurs passent outre ce comparateur pour déposer leur avis, alors c'est qu'ils considèrent le sujet comme étant d'importance.**

**Comme lors de la synthèse intermédiaire, nous remarquons également une légère prévalence du thème *Formation* qui agrège 8 % des contributions.** Il reste ainsi au-dessus des autres thèmes, même si ceux-ci opèrent un rattrapage après la première semaine de contribution. Alors que la part du thème *Formation* a stagné, la plupart des autres catégories (exceptées *Numérique* et *Protection et valeurs de la République*) ont proportionnellement gagné du terrain.

**Il est également notable que les catégories *Protection et valeurs de la République* et plus encore *Déconcentration et autonomie* soient les deux catégories les plus délaissées, avec respectivement 3 % et 2 % des contributions.**

Si l'on croise finalement ces deux observations, on obtient une première analyse générale de la consultation : **une vague très importante de contributions s'est concentrée sur le sujet des revalorisations**, au point de phagocyter une large part du total des contributions postées pendant cette première semaine. Mais, de plus, il est à noter que ces contributions sont déposées par **des contributeurs sûrs d'eux et de leur expertise sur le sujet**, qui ne ressentent pas le besoin de s'appuyer sur d'autres sources d'expertise. Un premier profil-type de participant se dessine ainsi ; il nous reviendra de constater son évolution lors des prochains travaux de synthèse.

## Analyse des tendances de contribution

### Revalorisation

Cette catégorie, de loin la plus fournie des dix catégories proposées par les organisateurs de la consultation, se découpe en plusieurs tendances relativement inégales quantitativement. C'est la demande de revalorisation salariale (**tendance n°1**) qui constitue la demande la plus répandue au sein de cette catégorie (environ **la moitié** du total des contributions de la catégorie).

Il est à noter que cette demande est déclinée en plusieurs sous-tendances :

- Il convient pour de nombreux professeurs qui ont contribué de ne pas uniquement convenir d'une **augmentation de salaire pour les jeunes professeurs**, mais également **pour le reste de la population enseignante**. De même, la reconnaissance du temps de travail passé en dehors de l'établissement pour le bon déroulement de la classe est fortement demandée, sa traduction prenant forme de primes ou d'augmentation de salaire.
- Cette augmentation doit ramener la France à la hauteur de ses ambitions : pour de nombreux contributeurs, il semble illogique d'être largement **en-deçà de la moyenne salariale européenne**, en maintenant des exigences de qualité de l'enseignement dignes des pays les plus avancés. Sur le territoire national, une réévaluation est également demandée de la part du primaire afin de **réduire les disparités salariales avec le secondaire**.
- L'**augmentation du point d'indice**, dont le gel est décrié par de nombreux contributeurs, est également très fréquemment évoquée. Beaucoup proposent alors sa réévaluation en l'indexant à l'inflation. Cette demande d'augmentation est complétée par la demande de **rattrapage indiciaire**, afin de rapprocher plus visiblement les salaires des enseignants des autres métiers nécessitant un bac + 5. Un rattrapage indiciaire est aussi revendiqué afin de compenser les nombreuses années de gel.

La deuxième tendance de cette catégorie n'est pas opposée à la première ; elle la complète plutôt, en demandant une revalorisation sociale (**tendance n°2**), qui aurait vocation à offrir aux fonctionnaires de l'Education nationale de bénéficier de l'accompagnement de services sociaux et une amélioration globale de leurs conditions de vie, au-delà de la simple revalorisation salariale. Cette tendance représente environ **un tiers** des contributions de cette catégorie.

Ici également, plusieurs sous-tendances se dessinent :

- **L'amélioration des conditions de travail** est très souvent citée comme pouvant alléger fortement les difficultés des conditions de vie des enseignants. Que ce soit l'allègement des effectifs de classe, l'augmentation du nombre d'enseignants spécialisés ou encore d'AVS et AED, les idées sont nombreuses ;
- La volonté de **construire un comité d'entreprise** spécifique à l'Education nationale revient également largement (une cinquantaine de propositions de cette catégorie en font état). Elles citent notamment en exemple le CGOS de la fonction publique hospitalière ou encore le modèle de l'IGESA pour les armées.
- La participation des **enseignants documentalistes** est également tout à fait notable. En ce sens, trente-cinq contributions avaient pour objet une revalorisation qui leur est propre. Parmi elles, nombreux sont ceux souhaitant obtenir le **statut d'enseignant** et voir leurs droits sociaux et salariaux (notamment ceux relatifs à l'ISOE, les HSE et HSA) alignés sur ceux de leurs collègues certifiés dans les autres disciplines. Il semblerait que la décision relative à leur exclusion de la prime d'équipement informatique est très problématique (particulièrement lorsque cette exclusion est justifiée par le fait qu'ils ne "travaillent pas face à des élèves"). Ils demandent par ailleurs une **agrégation ainsi qu'un corps d'inspection spécifiques** afin de nourrir des perspectives d'évolution de carrière,
- La revalorisation de la fonction de **directeur d'école** fait quant à elle l'objet d'une quarantaine de contributions insistant pour partie sur l'adoption de la proposition de loi de Cécile Rilhac. On retrouve également significativement des contributions demandant la suppression des inégalités territoriales selon l'opposition établissement de province / ville ou encore l'octroi supplémentaire de décharges dans les écoles pour le cas de directeurs exerçant aussi la fonction d'enseignant.
- Un dernier axe de l'amélioration des conditions de vie se situe dans **l'attention à porter au reste de la communauté éducative** : plusieurs contributeurs signalent également la nécessité d'étendre les revalorisations, qu'elles soient salariales ou sociales, d'une part aux **personnels de vie scolaire** (CPE, AED, AESH, APS, TZR...) autour notamment des questions relatives aux heures supplémentaires, la CDIisation et, pour les AED, leur titularisation. On retrouve

d'autre part le besoin de revaloriser le métier des **Conseillers en Formation continue** autour d'un statut à part entière et l'accès à la classe exceptionnelle.

- La **reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle et la mise en place d'une médecine de prévention et du travail** sont autant de propositions intervenant en aval/curatif des problèmes relatifs aux conditions de travail.

La troisième tendance propose une lecture liée entre le manque de valorisation du métier et les nécessaires stratégies d'attractivité pour y pallier (**tendance n°3**). Les métiers de l'éducation nationale connaissent en effet des problématiques liées à l'engagement, la reconnaissance et la confiance :

- Certaines contributions demandent une valorisation **prenant en compte le parcours antérieur à la fonction d'enseignant** dans les cas, par exemple, d'une reconversion professionnelle ou encore d'un parcours doctorant, avec possibilité de primes ou de reclassement.
- Les stratégies d'attractivité sont également évoquées dans un esprit plus général de **revalorisation sociale de la profession**. Sont alors mentionnées des campagnes de communication et de sensibilisation à l'importance des métiers de l'éducation afin de restaurer le lien respectueux et bienveillant entre le citoyen (parents et enfants) et les professeurs qui s'est selon les contributeurs démesurément effrité.

Une quatrième et dernière tendance s'est nettement développée autour de la question de **la carrière**, celle-ci étant un élément déterminant dans l'engagement au sein de l'éducation nationale (**tendance n°4**). Nombreuses sont alors les contributions déplorant un manque de perspective d'évolution de carrière.

- Pour rétablir ces perspectives, certaines contributions proposent une **fusion des grades hors classe et classe exceptionnelle** ainsi qu'une possibilité de gravir les échelons plus rapidement.
- De même, le **manque d'inspecteurs d'académie et d'inspecteurs pédagogiques** régionaux est identifié comme une raison explicative des retards dans la carrière.
- Enfin, de manière plus générale, les contributions demandent une **revalorisation du travail effectué en dehors des heures de travail** (temps passé à l'organisation de voyages et d'échanges scolaires, organisation de la participation d'élèves à un concours etc..) **sous forme de promotion**, l'observant comme critère favorisant l'accès à la classe exceptionnelle.

Ces quatre tendances couvrent presque tout le spectre de la catégorie dédiée à la revalorisation, le reste des propositions ayant assez peu de cohérence entre elles et étant rarement partagées par plus d'un contributeur.

## Formation

Cette catégorie est la deuxième en termes de nombre de contributions. Des tendances sont donc fortement structurées, et restent identiques depuis la synthèse intermédiaire du 4 décembre dernier ; trois principales tendances sont donc soulignées.

- La **formation initiale** est le premier thème identifié par les contributeurs. Pour nombre d'entre eux, la formation initiale fournie est extrêmement insuffisante. Il s'agit pour eux de la repenser à l'aune des besoins actuels afin de proposer des modèles de formation initiale qui correspondraient mieux au 21<sup>ème</sup> siècle et d'en augmenter les moyens. Vantant le modèle de l'alternance ou critiques du fond abordé par la formation initiale, les contributions s'épanchent longuement sur ce thème ;
- Dans la continuité de cette première tendance, les contributeurs s'arrêtent dans un deuxième temps sur le sujet de la **formation continue**. Ils critiquent ici le cadrage parfois inefficace et rétrograde des formations proposées, le manque de moyens et de reconnaissance des PFA et des CFC, l'inadéquation de la formation au numérique lors de la pandémie de Covid-19. Mais ils développent surtout des propositions demandant l'extension de la liste de formations, vantant les formations contextualisées par "bassin" ou par thématique remontant du terrain, et des modèles inspirés de l'étranger (Québec) ;
- Enfin, la troisième tendance est protéiforme et se concentre plutôt sur les questions de formation en rapport avec **les conditions de travail**. Pour plusieurs contributeurs, il s'agirait d'intégrer les formations sur le temps de travail (et pas en dehors comme cela se passe actuellement), d'améliorer la qualité des formateurs et leur reconnaissance, d'augmenter le temps dédié aux formations, mais également de rendre possible l'auto-formation, en pair à pair ou via l'accès aux revues scientifiques (via Cairn par exemple). Ils rejoignent alors sur ce point les défenseurs de temps de concertation et d'échange de bonnes pratiques de la catégorie précédente. Certains notent qu'il ne faut non plus oublier les personnels non enseignants dans l'offre de formation.

Enfin, quelques dernières contributions s'attachent à **critiquer le contenu des formations** ou à le redéfinir (formation au système administratif de l'EN, aux pédagogies innovantes, stages en entreprise pour les professeurs des filières technologiques, suivi des changements de programmes, formation à l'analyse et à l'autoévaluation des pratiques, bases des neurosciences, connaissance du handicap ou de la psychologie de l'enfant) ou à demander une meilleure reconnaissance de celles-ci

en fonction de leur spécialité d'enseignement (en BTS notamment). Une dernière pointe l'incohérence d'exiger le paiement de la CVEC par les enseignants stagiaires.

## Mobilités

Avec presque 90 contributions, il est maintenant possible de dégager plusieurs éléments significatifs sur la question des mobilités. **Mobilités au pluriel, car plusieurs types de mobilités sont évoqués** : mobilité professionnelle d'abord, mobilité territoriale ensuite (mutation), qui se recoupent parfois.

Faciliter les mobilités apparaît comme l'enjeu numéro un. La mobilité "interne", c'est-à-dire au sein de l'Education nationale, est susceptible d'être améliorée selon les contributeurs. Cette amélioration passerait par l'accès à l'information et à un interlocuteur RH identifié.

**Les critères et les décisions de mutation** reçoivent de nombreuses critiques, dressant le portrait d'un système "insécurisant", décourageant et arbitraire :

- Les contributeurs appellent à **revoir les critères** en intégrant mieux l'ancienneté et le mérite, d'opérer ces mutations à l'échelle du bassin et pas de l'académie, et d'améliorer la prise en compte des situations conjugales, en faveur des mutations interacadémiques conjointes d'enseignants n'appartenant pas au même corps par exemple. La situation des Titulaires de Zone de Remplacement (TZR) est également évoquée comme problématique.
- Les décisions de mutations suscitent une **impression d'arbitraire et de manque de transparence**, notamment liée à la composition des CAPA et des CAPN, où l'absence de représentants syndicaux est soulignée. Certaines contributions appellent d'ailleurs à la restauration de ces institutions qui ne semblent plus garantir, en pratique, le contrôle de la création des postes, des barèmes et des mutations.
- La **question du barème et du renforcement de l'attractivité** de certains postes est soulignée dans certaines contributions (primes salariales insuffisantes), ainsi que les problèmes liés aux pertes de points après les mutations pour les enseignants du secondaire, qui inhibent leur mobilité (à l'inverse des enseignants du primaire).

Pour **répondre au caractère arbitraire de certaines mutations**, le contenu des contributions a dégagé plusieurs sous tendances :

- Concernant les **zones les moins demandées**, certains contributeurs souhaitent obtenir une valorisation sur critère territorial (par le salaire, les quotas horaire ou la mobilité), des postes d'enseignants.

- D'autres souhaitent qu'une partie des postes vacants soit proposée sur candidature et **recrutement local, par le chef d'établissement** afin de recruter les enseignants en fonction de l'environnement de l'établissement.
- Enfin, plusieurs se sont positionnés en **défaveur du mouvement inter-académique** et espèrent obtenir un mouvement à l'échelle d'une seule académie.

Les contributeurs abordent les difficultés pour se former à l'enseignement spécialisé auprès de publics particuliers ou se voir attribuer des missions dans les établissements au-delà de la transmission des savoirs.

Les contributions insistent par ailleurs sur les **problématiques liées aux secondes carrières** :

- D'une part, les **reconversions au sein de l'Education nationale**, notamment vers des "postes profil", sont des options que les titulaires ne saisissent pas, de peur de perdre leur poste en cas de non épanouissement dans leurs nouvelles fonctions. Plusieurs propositions ont ainsi évoqué la possibilité pour chaque titulaire de bénéficier d'une année d'essai vers un autre poste, sans renoncer tout de suite à son poste d'origine.
- S'exprime également la **nécessité d'ouvrir les évolutions de carrière en dehors de l'Education nationale**, dans la fonction publique et le secteur privé. La mobilité "externe" et la reconversion présente pour plusieurs contributeurs de nombreuses difficultés, auxquelles ils n'apportent pas de solution.
- Enfin, la question des secondes carrières concernant les personnes **orientant leur reconversion vers l'Education nationale**, depuis le secteur privé (avocats, directeur de magasin, ingénieur), ou public (militaire) peut aussi se poser en termes d'attractivité. Selon les contributeurs, il faudrait prendre en compte l'expérience professionnelle passée dans le barème, leur permettre de rester dans une académie donnée afin de favoriser leur insertion dans le métier sans quitter leur famille, et de s'y maintenir, c'est-à-dire ne pas les contraindre au remplacement.

## Encadrement

Contrairement à la catégorie précédente, le thème consacré à l'encadrement voit les contributions se rassembler en trois tendances. Faible en termes quantitatifs, cette catégorie distingue ainsi trois sous-catégories d'idées très opérationnelles :

- Le **rôle du chef d'établissement** est très évoqué. Certains veulent pouvoir démocratiser son choix, d'autres voudraient renforcer ses pouvoirs hiérarchiques et de décision ainsi que son autonomie vis-à-vis du recteur. De plus, la proposition de décharge complète pour les directeurs d'école et celle de

la résorption des inégalités entre la fonction de direction dans le premier et le second degré sont significatives dans cette rubrique ainsi que dans celle de la revalorisation. Enfin, quelques contributeurs voudraient imposer aux personnels dirigeant les établissements de suivre des formations de management ou d'effectuer des heures de cours afin de lutter contre la déconnexion.

- La deuxième tendance se situe au niveau de la structure des classes. Quelques contributeurs soulèvent la question des **élèves à besoins spécifiques**, qui ne bénéficient pas selon eux d'un suivi suffisamment adapté dans le cadre actuel. En ce sens, de nombreuses contributions réclament plus de personnel de vie scolaire (professionnalisation des AED) et de personnel spécialisé (création d'un statut pour les AESH, retour des RASED, multiplication des filières ULIS, des psychologues et infirmières scolaires). Les enseignants demandent également une meilleure formation pour les accompagner dans la connaissance des profils (HPI, TSA, DYS). La plupart des contributeurs abordant ce thème se focalisent cependant sur le **trop grand nombre d'élèves par classe**, délétère selon eux dans l'objectif de délivrer une éducation de qualité.
- Enfin, les contributeurs abordent également beaucoup la question de **l'évaluation des enseignants**. Nombre d'entre eux vivent mal l'évaluation de leur travail, qu'ils jugent infantilisant, et appellent de leurs vœux un rapport plus sain, bienveillant, encadrant et formateur à l'évaluation. Ils évoquent notamment un entretien annuel ainsi qu'une refondation des missions des IEN. Enfin, une déconnexion est soulignée concernant les IA et IPR qui parfois n'ont jamais travaillé dans le premier degré.

## Ecoute et proximité

Nous relevons lors de la synthèse intermédiaire que le faible nombre de propositions ne nous permettait de repérer qu'une seule tendance. De nombreuses contributions en effet soulevaient un besoin d'écoute par le biais d'**améliorations des conditions de travail**, qu'il s'agisse de l'amélioration de la santé au travail (par le biais de visites médicales régulières par exemple) et de la reconnaissance, d'écouter les revendications des professeurs documentalistes, d'organes plus développés de gestion des ressources humaines (favoriser le remplacement immédiat des postes administratifs), d'un accompagnement psychologique systématisé pour les personnels enseignants, d'une moindre déconnexion du terrain de la hiérarchie et des instances d'évaluation des carrières (en restaurant par exemple les CAPA et CAPN pour tous) ou encore de l'obtention d'un véritable statut avec des heures de travail décomptées.

La suite de la consultation a entraîné un approfondissement de ce thème et un quasi triplement du nombre total de contributions. Plusieurs tendances apparaissent donc mécaniquement.

Une des nouvelles tendances se situe au niveau de l'**ouverture de la communauté éducative à de nouvelles méthodes plus coopératives**. Pour beaucoup de

contributeurs en effet, il faudrait à la fois ouvrir la communauté éducative à d'autres praticiens (paramédicaux, médicaux, éducateurs, agents des collectivités, AVS, AESH) notamment pour les élèves à besoins spécifiques, développer la médiation à l'école, encourager les innovations pédagogiques favorisant la coopération, valoriser les analyses de pratiques, réduire le nombre d'élèves par classe ou encore augmenter les moyens des RASED.

**La proximité** a également été largement traitée, la plupart des contributeurs s'accordant sur le fait qu'il faille accorder plus d'autonomie aux équipes pédagogiques, partager la prise de décision, donner du temps pour créer du collectif, réinstaurer les réunions de bassin, voire même élire le chef d'établissement.

Une autre tendance particulièrement importante réside dans **la demande de formation**. Plusieurs contributeurs souhaitent ainsi que le ministère travaille à s'assurer de l'égal accès à des formations prises en charge par le MEN sur tout le territoire, mais également à la bonne orientation vers les formations. Ils souhaitent également lutter contre l'inflation des diplômes au recrutement, et contre la baisse de formation plus généralement.

## Gouvernances des écoles et des établissements

Les contributeurs se sont peu saisis de cette catégorie, mais ont néanmoins commencé à développer des idées qui se recoupent. La première tendance est ainsi **le rôle du directeur d'école**. Certains voudraient voir créer un réel statut pour cette fonction, d'autres souhaiteraient l'élire, ou alors le supprimer et partager la fonction entre enseignants quand d'autres encore veulent leur donner une charge de cours pour lutter contre la déconnexion avec le reste de leur équipe.

La deuxième tendance, déjà citée dans d'autres catégories et traitée de manière relativement similaire ici, se situe au niveau de **la réduction des effectifs en classe**, par exemple en recrutant plus de maîtres (et de personnel d'éducation) que de classes ou en valorisant le péri-éducatif. Cela permettrait, pour plusieurs contributeurs, de mieux accompagner les élèves individuellement, et notamment les élèves ayant des besoins spécifiques.

Ces deux premières tendances étaient déjà présentes dans la synthèse intermédiaire et ont été approfondies. Plusieurs contributions ne rentrent toutefois pas dans ces deux axes principaux. Quelques contributeurs souhaitent ainsi travailler à l'intégration de tous (même les personnels non enseignants) dans le projet d'établissement, quand d'autres voudraient instaurer une véritable égalité entre professeurs du privé et du public ou encore rapprocher le lieu de travail du lieu de résidence des professeurs.

## Collectifs pédagogiques

La synthèse intermédiaire avait, pour ce thème aussi, déjà ciblé certaines des tendances durables de la contribution. Nous analysons alors que tous les contributeurs de cette catégorie s'accordent pour dire qu'ils aimeraient beaucoup disposer de temps de concertation ou d'échanges de bonnes pratiques afin de faire évoluer l'exercice de leur métier.

Nous notons que dans la plupart des contributions, il s'agissait de défendre **l'inclusion de ces temps sur le temps de travail** (comme en REP+), ce qui touchait une nouvelle fois à la revalorisation. Pour d'autres contributeurs, il s'agissait également de bien **réfléchir à l'objectif de ces temps de travail collectifs** et aux publics destinés à y participer (vie scolaire, élèves, enseignants...). Certains enfin pointaient que la mise en place d'**échanges entre enseignants de l'école primaire et enseignants du collège** pourrait être particulièrement bénéfique. Ce dernier point est particulièrement présent jusqu'aux dernières contributions.

À ces tendances initiales s'ajoutent de nouvelles thématiques de contributions. De nombreux contributeurs souhaitent **l'ouverture de la communauté éducative**. Qu'il s'agisse de mettre en œuvre réellement la coéducation, de faciliter la transition entre le CM2 et la 6ème, de revaloriser les attributions des professeurs documentalistes, de faciliter la création de projets interdisciplinaires ou encore de recentrer les conseillers pédagogiques sur leurs missions pour leur faire prendre une part intégrante de la mission éducative des professeurs, cette thématique est largement partagée.

Dans un second temps, les contributeurs insistent sur le fait que des recrutements doivent être faits pour **soulager le travail pédagogique** (recrutement de secrétaires administratives, de professeurs remplaçants dédiés à une école) mais également pour **bénéficier réellement d'une pluralité d'expériences** au sein de ces collectifs pédagogiques. Ils ciblent tant des assistantes sociales que des infirmières, des orthophonistes, des spécialistes des neurosciences ou encore des psychologues. Enfin, le développement du RASED est également mentionné.

Une contribution note enfin qu'il est nécessaire d'adapter les exigences aux professeurs situés en milieu rural qui n'ont pas (ou moins) accès aux collectifs pédagogiques.

## Numérique

**Plusieurs contributeurs rappelaient lors de la synthèse intermédiaire les travaux des Etats Généraux du Numérique. Les contributeurs évoquaient ainsi les difficultés qu'ils rencontrent au sein de la thématique "Numérique"** : protection des données des élèves et des enseignants, prime d'équipement de 150 euros présentée comme insuffisante, niveau et taux d'équipement numérique des établissements insuffisants, fracture numérique restant un problème aigu (entre les générations d'enseignants et entre les élèves), ENT et outils (trop nombreux ou fastidieux à utiliser

comme Pronote), peu satisfaisants et souffrant de problèmes structurels (prestataires défaillants, ENT par académie), externalisation des prestations informatiques de base (maintenance), lacune de formation et sous-utilisation des ERUN.

Plusieurs contributeurs alertaient également sur le risque de suppression des postes d'enseignants avec la généralisation du numérique, en rappelant que rien ne remplace l'humain.

Les contributions récentes approfondissent les sujets déjà abordés et apportent en plus de nouveaux éléments de tendances à ces premières thématiques. Une première tendance s'organise autour du **rapport à adopter avec les grandes entreprises de technologie** (GAFAM et/ou BATX). Plusieurs contributeurs veulent s'assurer de la sécurité de leur usage, quand d'autres veulent les bannir et/ou promouvoir les logiciels libres.

**Les moyens** sont ici également fréquemment abordés. Qu'il s'agisse de valoriser financièrement le partage des ressources pédagogiques, d'augmenter les subventions des projets numériques, les moyens pour l'enseignement du numérique en général, ou de valoriser le rôle des documentalistes dans la formation au numérique, c'est une thématique très féconde.

Plus généralement, plusieurs contributeurs notent qu'il est absolument nécessaire de **s'interroger sur le rôle que doit avoir réellement le numérique dans l'éducation**. Pour certains d'entre eux, il serait ainsi plus pertinent d'adapter les logiciels éducatifs aux usages exercés dans le monde professionnel, ou de valoriser l'apprentissage du code.

## Protection et valeurs de la République

Peu de contributions s'inscrivaient dans la thématique "Protection et valeurs de la République" au 4 décembre 2020. Les tendances de contributions n'ayant pas particulièrement évolué, nous intégrons les nouvelles contributions dans les tendances existantes sans bouleverser celles-ci.

**En premier lieu, les contributeurs proposent donc plusieurs initiatives concrètes :** organisation d'**ateliers** avec les parents (thème de la liberté d'expression, de la laïcité ou de l'égalité femme-homme), **formation** des enseignants à la **prévention et la réduction de la violence**, modification du calendrier des jours fériés, **campagne de prévention** sur les dangers des écrans, créer véritablement la réserve citoyenne de l'Education nationale, ouverture de "maisons des collégiens" extérieures à l'école, **amélioration du lien avec d'autres services publics** (secteur social, Police nationale) par exemple l'accompagnement des victimes d'agression, transformation de l'Education nationale en "ministère régalien".

Un deuxième axe peut être identifié, celui du **contenu des enseignements**. Certains contributeurs ont en effet insisté sur le recul de l'enseignement civique et moral (EMC) en termes horaires, et rappelé que *"l'esprit critique est un objectif et pas un pré-requis"* pour les élèves.

Troisièmement, les contributeurs présentent plusieurs **points d'amélioration pour la gestion des ressources humaines** : visites médicales régulières, fourniture d'une complémentaire santé, amélioration de la prise en compte des besoins professionnels et droit à la retraite anticipée des personnels en situation de handicap, meilleure écoute des alertes des enseignants pour éviter le découragement, inclusion des enseignants dans l'évolution de leurs conditions de travail.

Les contributions de la thématique "Protection et valeurs de la République" abordent enfin de manière transversale la question de la rémunération des enseignants pour favoriser leur autorité, de responsabilité des parents, de revalorisation des principes civiques au quotidien, de motivation des élèves.

## Déconcentration et autonomie

Avec seulement quatre contributions inscrites dans cette catégorie, il était lors de la synthèse intermédiaire absolument impossible de repérer et de faire émerger des premières tendances dans les contributions. Tout au plus pouvons-nous noter qu'il existait une ligne de fracture entre deux contributions qui souhaitaient résolument **conserver une école centralisée**, lorsqu'une autre souhaitait **l'autonomie** et une dernière **alertait sur les risques d'une autonomie non accompagnée d'un cadre** et de réels objectifs et moyens.

Le recul accordé par les quelques semaines de consultation supplémentaires nous permet de développer quelques tendances, malgré une proportion non négligeable de contributions hors sujet.

Pour une large part des contributeurs, qui approfondissent ainsi une des premières contributions notée dans la synthèse intermédiaire, **l'autonomie est tout bonnement impossible à mettre en place vu la structure des EPLE** et l'interdépendance des différentes pièces du système éducatif dans son ensemble. Elle ne serait de plus pas souhaitable étant donné qu'elle produit des aberrances : un contributeur relève que l'allemand est imposé avant l'anglais en Alsace dans l'enseignement des langues.

D'autres contributeurs contestent cette vision des choses et **prônent l'autonomie**, qui permettrait une plus grande cohérence des recrutements et des projets d'établissement, ainsi que de préserver les écoles rurales (qui sont des laboratoires de bonnes pratiques). Enfin, certains contributeurs insistent sur l'intérêt de se libérer des tâches administratives afin d'approfondir une autonomie qui est selon eux déjà en place.



[grenelle.education.gouv.fr](http://grenelle.education.gouv.fr)